

## **Liste de documents à transmettre à l'établissement pour l'inscription**

- Trois photographies récentes d'identité.
- L'original de l'extrait d'état civil pour les libanais.
- Un document attestant de la nationalité française pour les français.
- La fiche de santé remplie.
- Les photocopies des 3 bulletins trimestriels de l'année scolaire précédente pour le secondaire ou le livret scolaire pour les classes primaires (Cycles 1, 2 et 3)
- Les photocopies des bulletins des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres de l'année en cours - le bulletin du 3<sup>ème</sup> trimestre (avec la décision d'orientation dans l'enseignement français) sera fourni dès que possible en fin d'année scolaire
- Un exéat (certificat de sortie ou de radiation) pour les élèves qui viennent d'un établissement français ou du réseau.
- Règlement intérieur de l'établissement signé.

### **Pièces à fournir à la rentrée :**

- **Elève venant d'un établissement Libanais**
  - 1) Attestation de scolarité en arabe (à partir de l'entrée en CP), avec admission dans la classe supérieure et numéro sur les listes de l'Education Nationale.  
Cette attestation devra être, ensuite, tamponnée et signée par le Bureau de l'Enseignement Privé
  - 2) Certificat de radiation de l'ancien établissement (Document administratif stipulant que l'élève quitte l'école et qu'il est en règle avec la caisse).
- **Elève venant d'un établissement hors du Liban**
- pour les élèves venant de l'étranger, une dispense de suivi des enseignements en arabe délivrée par le ministère libanais pour les élèves libanais ayant une double nationalité, (voir document joint).

## PIÈCES À FOURNIR POUR OBTENIR LA DISPENSE DU DIPLÔME LIBANAIS

### Nationalité libanaise/ ou double nationalité :

- 1- Un passeport comportant les séjours de l'élève à l'étranger durant la durée d'étude pour 3 années + photocopie
- 2- Un passeport du parent avec le séjour durant la durée d'étude pour 3 années ou bien une photocopie du passeport du parent légalisée de l'ambassade libanaise et du ministère des affaires étrangères libanais + photocopie
- 3- Une attestation scolaire pour 3 années scolaires successives à l'étranger pour le primaire et pour 2 années successives pour le complémentaire et le secondaire avec le résultat final de la dernière classe. Tous ces documents doivent être légalisés de l'ambassade libanaise du pays d'origine d'étude et du ministère des affaires étrangères libanais + photocopies  
+ les bulletins de notes originaux de la succession scolaire légalisés de l'ambassade et du ministère des affaires étrangères libanaises + photocopies

### المستندات المطلوبة للحصول على إعفاء

#### حامل الجنسية اللبنانية / أو حامل جنسيتين

- 1- جواز سفر أصلي يتضمّن إقامات التلميذ في الخارج لمدة ثلاث سنوات خلال فترة الدراسة مع صورة عنه
- 2- جواز سفر ولي الأمر الأصلي مع إقامة لمدة ثلاث سنوات خلال فترة الدراسة مع صورة عنه أو صورة عن جواز ولي الأمر مصدّقة من السفارة اللبنانية في الخارج و الخارجية اللبنانية
- 3- إفادة بالتسلسل الدراسي لمدة 3 سنوات دراسية للمرحلة الابتدائية في الخارج و سنتين متتاليتين للمرحلة المتوسطة أو الثانوية مع النتيجة النهائية للصف الأخير مصدقة جميعها من السفارة اللبنانية في بلد الدراسة ومن وزارة الخارجية اللبنانية مع صور عنها جميعاً  
+ بطاقات العلامات الأصلية للتسلسل الدراسي مصدقة من السفارة والخارجية اللبنانية مع صورة عنها